



Programme de Recherche Doctorale en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : DOCTORAT EN SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME

<p>OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT</p> <p>Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de doctorat en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et améliorer la création de capacité dans le secteur avicole en Afrique occidentale et centrale afin de consolider la sécurité alimentaire ; - développer et améliorer la qualité des produits à base de volaille ; - renforcer le développement de la filière avicole en Afrique occidentale et centrale ; - mettre en place un programme régional de formation doctorale dans les sciences aviaires ; - renforcer la collaboration entre les parties prenantes en sciences aviaires. 	<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <p>L'entrée au programme international/ régional de doctorat en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou du diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats des pays anglophones : cours de français offerts. - Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation les connaissances et compétences acquises devraient permettre aux étudiants d'être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se focaliser sur la mise à niveau des compétences et l'innovation de pratiques avicoles dans les pays d'origine ; - faire des investigations sur les aspects socio-économiques de la production avicole dans les pays de l'Afrique occidentale et centrale par le biais des divers programmes de recherche ; 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de doctorat en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée de deux pages adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; 	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Le temps requis pour la formation doctorale en Sciences Aviaires est 6 semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).</p> <p>Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p>

<ul style="list-style-type: none"> - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - avoir des aptitudes personnelles et interpersonnelles, des compétences personnelles et professionnelles ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<ul style="list-style-type: none"> - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - trois (03) lettres de recommandation dont celle de son directeur de mémoire de master ou DEA et de son superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ; - trois (03) références ; - une (01) version PDF du résumé de son mémoire de master ou DEA. 	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresse suivantes : floradelali@gmail.com werepit@hotmail.com</p> <p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après la sélection.</p>
<p style="text-align: center;">PUBLIC CIBLE</p> <p>La thèse de doctorat en Sciences aviaires est destinée aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme d'étude approfondie (DEA) ou du diplôme de Master en biologie et physiologie animale, en sciences aviaires, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p style="text-align: center;">Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg).</p> <p><i>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p> <p>Lomé, le 31 MAI 2022</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p style="text-align: center;">Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p style="text-align: center;">DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p style="text-align: center;">Du 1^{er} juin au 22 juillet 2022</p> <p style="text-align: center;">SELECTION DES DOSSIERS</p> <p style="text-align: center;">Du 25 juillet au 26 août 2022</p> <p style="text-align: center;">RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p style="text-align: center;">31 août 2022</p>